

Rapport de la commission académique.

SESSION 2016

Académie de POITIERS

1°) La commission

1.1 Organisation

1.11 Validation des protocoles d'évaluation certificative

La commission académique est composée :

- des 2 IA-IPR, des 4 conseillers techniques aux examens
- de 20 enseignants

Les conseillers techniques auprès des inspections académiques ont en charge par délégation, la présidence d'une commission départementale au cours de laquelle sont vérifiées les dispenses, les zéros et étudiées toutes les anomalies dans les notations avant de les soumettre à la commission académique.

Avant que se réunisse la commission académique pour étudier les protocoles d'évaluation de chaque lycée, chaque établissement a été destinataire début septembre d'un courrier lui demandant d'élaborer un projet annuel de protocole d'évaluation. Par conséquent le projet d'évaluation certificative devait préciser :

1. les ensembles d'épreuves proposés aux élèves ;
2. le calendrier des contrôles (enseignement obligatoire, facultatif et complémentaire s'il y a lieu, contrôle adapté, épreuves de rattrapage) ;
3. les modalités d'organisation du C.C.F. ;
4. le contrôle adapté proposé aux élèves présentant un handicap ou une inaptitude partielle attestée par l'autorité médicale scolaire ;
5. les informations simples et explicites portées à la connaissance des élèves et des familles.

Ce projet annuel de protocole d'évaluation, partie intégrante du projet pédagogique disciplinaire, devait être transmis pour validation à la commission académique début octobre. La commission a validé les protocoles conformes, demandé dans certains cas de procéder à une légère modification ou refusé le protocole présenté pour non-conformité. Un nouveau protocole devait alors être élaboré selon les directives indiquées.

Lors de la première commission 58 protocoles n'ont pas été validés (62 en 2014). Beaucoup n'étaient pas conformes (20 en bac GT, 16 en bac pro et 18 en CAP-BEP) et 4 n'avaient pas été envoyés. La majorité des refus de validation concernait la qualité des outils d'évaluation que les membres de la commission ne jugeaient pas recevables (non-respect du protocole ou inopératoires).

1.2 Logiciel de traitement des notes

Il conviendrait pour améliorer l'outil informatique de :

- Faire apparaître sur la liste des inaptes partiels le menu et les dates d'évaluation afin de vérifier plus aisément la validité des certificats médicaux ainsi que l'examen concerné ;
- Afficher le nom du professeur en face du protocole ;
- Donner la possibilité aux EPLE d'accéder à leurs statistiques dès lors que les notes sont saisies et validées ;
- Avoir les statistiques des inaptes partiels et totaux par établissement pour la réunion de consolidation avant les commissions départementales ;
- Avoir via EPSNET des statistiques des notes d'options facultatives en CCF pour pouvoir avoir des statistiques par APSA (et non une moyenne de deux APSA) ;
- Avoir les épreuves et les dates d'évaluation des contrôles adaptés ;
- Connaître par examens et par établissement le nombre d'élèves notés DI-DI-note = note ;
- Connaître par examens et par établissement le nombre d'élèves notés DI-DI-note = DI ;

1.3 Principes d'harmonisation

Préalablement aux réunions départementales les IPR ont fixé les écarts au-delà desquels les collègues des établissements concernés devaient se justifier. Ces écarts étaient :

- Écart moyenne générale établissement par rapport à la moyenne académique : + ou - 1 point
- Écart moyenne APSA par rapport à la moyenne académique de l'APSA : + ou - 1,5 point
- Écart entre la moyenne fille et la moyenne garçon pour chaque APSA par rapport à la moyenne académique : + ou - 1 point
- Écart supérieur de + ou - 1 point à la moyenne académique de l'écart entre filles et garçons pour une APSA

D'autre part, interpellé les collègues sur les différences notables de moyennes (au sein des établissements) des sessions 2013 et 2014

Les conseillers techniques ont présenté le travail préparatoire effectué au niveau départemental et évoqué les quelques rares problèmes non traités (problèmes complexes de dispense, certificats antidatés...). A l'issue de cette mise au point, trois types de régulation ont été évoqués :

a) Régulation inter-établissements :

43 établissements (8 pour le bac GT), (15 pour le bac pro) (20 en CAP-BEP) obtiennent des moyennes supérieures de +/- 1 par rapport à la moyenne académique. Tous les lycées concernés ont justifié leur écart de moyenne générale en s'appuyant sur des critères divers (programmation, sexe des élèves, public spécifique...). La commission académique a décidé de ne pas modifier les moyennes de ces établissements.

b) Régulation inter-sexes :

La commission a étudié avec attention l'évolution des notes des filles et des garçons. L'écart entre les filles et les garçons est stable.

Des écarts de moyenne oscillent et dépassent parfois 2,50 pts.

Les référentiels de sports collectifs et ceux d'athlétisme sont les plus discriminants sexuellement, contrairement à ceux de la CP5.

Fort de ces constats les membres de la commission académique (après vote) ont décidé de réguler les notes de plusieurs APSA :

□ En Bac GT :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles dans les activités suivantes :

Basketball, volleyball, boxe française, handball, football et lancer de javelot.

Augmenter de 1 point les notes des filles dans les activités suivantes :
Badminton, tennis de table.

En Bac Pro :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles en :
Badminton et volley-ball.

Augmenter d'1 point les notes des filles en : disque, javelot et sauvetage

En CAP BEP :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles en :
Demi-fond.

Augmenter d'1 point les notes des filles en :

Disque, badminton, sauvetage, natation de vitesse, tennis de table

En option CCF :

Augmenter les moyennes des filles des lycées Paul Guérin Niort et Jean Moulin Thouars d'un point pour réguler l'effet référentiel de l'APSA natation de vitesse.

c) Régulation inter-APSA

L'étude des résultats obtenus par APSA révèle de grands écarts. Comme mentionné ci-dessus, les notes d'athlétisme et de sports collectifs restent particulièrement basses notamment pour les filles. L'équité entre référentiels fut évoquée mais la commission a préféré associer les APSA et le sexe des élèves pour réguler.

2°) Résultats académiques de la session : baccalauréats

2-1 : enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.1.1 Observations

Les deux binômes d'épreuves majoritairement choisis par les candidats sont regroupés sur un unique centre régional (Niort pour le binôme badminton-1/2 fond et Poitiers pour le binôme tennis de table-1/2 fond). Chaque département prend en charge l'organisation des autres binômes.

Le pourcentage d'absents reste conséquent.

Les moyennes restent faibles et homogènes.

2.1.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Aucun candidat n'a été évalué à l'aide d'un protocole adapté.

2.1.3 Réflexions et perspectives

Le regroupement de tous les candidats des binômes badminton/demi-fond et tennis de table/demi-fond la mise en œuvre de l'évaluation.

2.2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.2.1 Observations générales

2.2.1.1 Nombre d'élèves évalués

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
élèves évalués	11711	11418	11037	10755	10596	10748	10721	11033	11086	11226	11315
BAC							Dont 5991	dont 6131	Dont 6144	Dont 6189	Dont 6235
GT							filles	filles	filles	Filles	filles

Les chiffres de 2015-2016 confirment l'augmentation du nombre d'élèves évalués depuis 2011 et le pourcentage toujours plus élevé de filles en classe terminale GT

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
élèves évalués	2420	2339	2549	2656	3707	4412	3777	4197	4022	3940
BAC pro									dont 1612 filles	dont 1623 filles

Baisse des effectifs après une forte hausse en 2014

2.2.1.2 Moyennes par examens

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bac G	13,21	13,28	13,42	13,44	13,46	13,55	13,52	13,86	13,95	14,00	14,11
Bac T	12,36	12,57	12,70	12,79	12,72	12,53	12,60	12,81	12,97	12,98	13,11
Bac GT	12,92	13,04	13,18	13,24	13,22	13,24	13,25	13,56	13,68	13,72	13,85

Les moyennes continuent d'augmenter (+0,11 pour le bac G et +0,13 pour le bac T). L'écart de moyenne entre les deux types d'examens se stabilise

Bac PRO	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	12,48	12,63	12,52	12,71	12,41	12,63	12,69	12,62	12,68	12,89

Hausse sensible cette année.

2.2.1.3 Moyennes par sexes

BAC GT	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Filles	12,37	12,51	12,55	12,63	12,61	12,64	12,68	13,15	13,32	13,35	13,56
garçons	13,65	13,72	13,95	13,94	13,96	13,96	13,95	14,05	14,12	14,16	14,19
Ecart	1,28	1,21	1,40	1,31	1,35	1,32	1,27	0,90	0,80	0,81	0,63

L'écart de moyenne entre les filles et les garçons, pour le BAC GT baisse sensiblement. Depuis 2008 cet écart est passé de 1,40 point à 0,63 point. La moyenne des filles augmente, cette année, beaucoup plus que celle des garçons.

BAC pro	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Filles	11,73	11,82	11,68	11,86	11,57	11,91	11,88	11,97	12,01	12,33
garçons	12,92	12,63	13,04	13,21	13,02	12,99	13,14	13,06	13,09	13,25
Ecart	1,19	0,81	1,36	1,35	1,45	1,08	1,26	1,09	1,08	0,92

L'écart entre les filles et les garçons baisse sensiblement. Les moyennes des filles et des garçons sont en augmentation (surtout celle des filles).

2.2.1.4 Moyennes par APSA et par sexe

BILAN BAC GT 16

			FILLE		GARCON		TOTAL			
			13,56 (13,35 en 2015)		14,19 (14,16 en 2015)		13,85 (13,68 en 2015)			
	ECART						0,81 (0,80)			
APSA	NB F	NB G	FILLE		GARCON		MOYENNE		ECART F / G	
	6235	5080	15	16	15	16	15	16	15	16
Acrosport	1995	1092	14,36	14,62	13,78	14,06	14,17	14,42	0,58	+0,56
Aérobic	47	15	14,14	13,68	12,30	12	13,99	13,27	1,84	+1,68
Arts cirque	207	201	12,63	13,59	13,45	13,88	13,03	13,74	-0,81	-0,29
Badminton	3407	2476	11,93	12,01	14,31	14,30	12,91	12,98	-2,38	-2,29
Basket-ball	500	369	11,98	12,13	13,90	13,97	12,69	12,92	-1,92	-1,84
Canoë										
Danse	944	249	14,22	14,67	13,76	14,06	14,12	14,54	0,46	+0,61
½ fond	2986	2714	13,64	13,92	13,86	13,85	13,75	13,88	-0,22	+0,07
Haies	13	22	13,50	12,45	14,50	12,84	14	12,72	-1,00	-0,39
C O	34	28	12,17	10,75	13,11	11,07	12,57	10,90	-0,95	-0,32
Durée	1078	828	14,20	13,92	14,06	13,73	14,14	13,83	0,13	+0,19
Disque	10	15	9,52	11,18	11,27	12,06	9,85	11,71	-1,75	-0,88
Escalade	764	1079	14,55	14,69	14,47	14,65	14,51	14,67	0,08	+0,04
Football	14	112	12,63	12,75	14,09	14,68	13,95	14,47	-1,46	-1,93
Gymnastique	219	143	14,14	14,29	13,93	13,72	14,04	14,06	0,21	+0,57
Handball	549	552	12,28	12,39	14,36	14,02	13,47	13,22	-2,08	-1,63
Judo										
Javelot	202	280	11,69	11,84	13,33	13,19	12,47	12,62	-1,64	-1,35
Muscul	1725	1669	14,72	14,85	14,49	14,74	14,61	14,79	0,22	+0,11
Natation vit	406	445	14,62	14,83	14,49	13,99	14,55	14,38	0,13	+0,84
Natation durée	29	15	13,14	14,82	14,49	14,97	13,92	14,87	-1,35	-0,15
Voile	11	8	10,35	11,53	12,82	9,38	11,81	10,57	-2,47	+2,15
Relais vit	123	133	14,26	12,88	14,48	14,33	14,39	13,63	-0,23	-1,45
Rugby	198	295	13,82	13,85	14,07	14,74	13,95	14,39	-0,25	-0,89
Saut cheval										
Hauteur	64	16	11,93	12,76	13,12	12,44	12,46	12,69	-1,20	+0,32
Pentabond	434	303	12,43	12,63	13,87	14,10	13,00	13,25	-1,44	-1,47
Sauvetage	566	672	14,82	14,74	15,32	15,29	15,10	15,04	-0,50	-0,55
Boxe	59	34	12,80	11,73	13,28	13,50	12,96	12,37	-0,48	-1,77
Step	189	97	13,88	14,78	13,30	12,98	13,69	14,17	0,58	+1,80
Tennis de T	251	233	11,48	11,86	13,80	14,19	12,60	12,99	-2,32	-2,33
Volley-ball	671	745	11,71	12,03	14,07	14,01	13,01	13,08	-2,36	-1,98

Interprétation :

12 APSA (9 en 2015, 10 en 2014, 9 en 2013, 6 en 2012, 7 en 2011, 4 en 2010) présentent des moyennes supérieures pour les filles : acrosport, aérobic, danse, demi-fond, course de durée,

escalade, gymnastique, musculation, natation de vitesse, voile, saut en hauteur et step). Ces APSA sont majoritairement issues de la CP3 et la CP5 ;

La majorité des écarts fille-garçon sont stables

Comme d'habitude deux activités de la CC5 (musculation et course de durée) sont parmi les plus équitables entre filles et garçons. Cependant il convient de signaler que les activités aquatiques engendrent des écarts de moyenne faibles entre filles et garçons.

Comme d'habitude les APSA de la CC4 et la majorité des activités athlétiques génèrent les plus grands écarts.

L'écart fille/garçon diminue en course d'orientation, demi-fond, vitesse-relais, rugby et boxe française.

L'écart fille/garçon augmente en course de haies, course d'orientation, saut en hauteur.

Les notes des filles sont inférieures à celles des garçons dans tous les sports collectifs.

Les activités de raquette défavorisent beaucoup les filles.

L'enseignement des activités de combat reste très marginal.

BILAN BAC PRO 16

			FILLE		GARCON		TOTAL			
			12,33 (12,01 en 2015)		13,25 (13,09 en 2015)		12,89 (12,69 en 2015)			
		ECART					0,92 (1,08 en 2015)			
APSA	NB F	NB G	FILLE		GARCON		MOYENNE		ECART F / G	
	1623	2317	15	16	15	16	15	16	15	16
Acrosport	427	237	12,68	13,15	12,34	13,37	12,53	13,23	0,34	+0,22
Aérobic	61	9	12,46	12,22	10,46	13,39	12,33	13,24	2,00	-0,17
Badminton	873	910	11,99	12,09	13,53	13,85	12,79	12,99	-1,54	-1,76
Basket-ball	177	307	11,24	12,38	13,12	13,37	12,44	13,01	-1,88	-0,99
Canoe	7	44	12,93	13,71	13,45	14,49	13,21	14,37	-0,52	-0,78
½ fond	656	1070	10,93	11,31	11,65	12,12	11,40	11,82	-0,71	-0,81
Haies					12,88					
C O	75	120	10,24	11,45	13,03	12,35	12,41	12,00	-2,79	-0,90
Durée	75	145	11,30	12,88	12,90	12,61	12,52	12,70	-1,60	+0,27
Danse	16	1		13,93		15		13,99		-1,07
Disque	28	25	11,38	10,48	12,81	13,14	12,26	11,68	-1,43	-2,66
Escalade	94	634	13,17	13,19	14,61	14,27	14,35	14,13	-1,44	-1,08
Football		52	12,50		13,70	14,18	13,68	14,18	-1,20	
Gymnastique	7	8	11,78	12,30	10,26	10,05	11,02	11,01	1,52	+2,25
Handball	125	350	11,85	13,38	13,82	13,77	13,34	13,67	-1,97	-0,39
Judo		7				15,79		15,79		
Javelot	244	424	11,22	11,01	12,94	12,09	12,24	12,35	-1,72	-2,08
Muscul	781	1182	13,09	12,30	13,64	13,61	13,43	13,49	-0,54	-1,31
Natation vit	16	80	13,60	10,50	13,72	11,35	13,71	11,21	-0,12	-0,85
Natation durée										
Relais vit	158	235	11,26	11,15	12,37	12,37	11,88	11,89	-1,11	-1,22
Rugby		38	8		13,70	13,30	13,46	13,30	-5,70	
Saut de cheval			9		13,44		13,12		-4,44	
Hauteur	5	41	11,81	11	11,58	13,56	11,61	13,28	0,23	-2,56
Pentabond	58	71	11,08	11,90	13,05	13,29	12,24	12,68	-1,97	-1,39
Sauvetage	94	161	10,79	11,32	12,94	13,42	12,42	12,72	-2,15	-2,10
Savate-boxe										
Step	244	62	12,99	13,43	11,41	12,92	12,65	13,33	1,58	+0,51
Tennis de T	81	204	11,16	12,43	13,30	13,02	12,71	12,85	-2,14	-0,59
Voile										
Volley-ball	135	324	11,62	11,45	13,15	13,01	12,69	12,55	-1,53	-1,56

Interprétations :

Seules 4 APSA présentent des moyennes supérieures pour les filles : acrosport, course en durée, gymnastique et step.

La programmation des APSA ignore beaucoup d'activités (arts du cirque, course de haies, saut de cheval, natation de durée, boxe et voile).

Les différences entre sexes demeurent stables pour les APSA de la CP4.

2.2.2 Décisions d'harmonisation

□ En Bac GT :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles dans les activités suivantes :
Basketball, volleyball, boxe française, handball, football et lancer de javelot.

Augmenter de 1 point les notes des filles dans les activités suivantes :
Badminton, tennis de table.

□ En Bac Pro :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles en :
Badminton et volley-ball.

Augmenter d'1 point les notes des filles en : disque, javelot et sauvetage

2.2.3 Liste académique

Les APSA de la liste académique de l'académie de Poitiers demeurent peu utilisées (autant en BAC GT qu'en BAC PRO) et la révision de la composition de cette liste peut être sérieusement envisagée.

2.2.4 Inaptitudes et enseignement adapté

BAC GT	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Filles IT	6,41 %	6,77 %	6,29 %	6,44 %	6,13%	6,16%	5,53%	4,96%	3,54%	4,39%
Filles IP	3,21 %	3,72 %	3,17 %	3,97 %	4,85%	4,47%	6,93%	8,22%	7,78%	8,97%
Garçons IT	3,15 %	3,02 %	2,28 %	2,53 %	2,85%	2,71%	2,75%	3,08%	2,44%	1,72%
Garçons IP	3,04 %	3,19 %	2,92 %	3,15 %	4,18%	2,71%	5,26%	5,73%	6,38%	4,05%
Contrôle adapté	21	24	6	4	2	19	4	108	3	1

Les pourcentages d'inaptes partiels et totaux baissent pour les garçons alors qu'il augmente sensiblement pour les filles.

Le nombre très faible de protocoles adaptés ne reflète pas la réalité du terrain car beaucoup d'enseignants adaptent aux inaptitudes identifiées les exigences du référentiel national sans en avertir la commission académique.

BAC PRO	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Filles IT	13,88%	10,88 %	10,68 %	11,09 %	11,24%	11%	9,56%	6,16%	8,00%	8,87%
Filles IP		2,16 %	3,44%	3,86 %	5,10%	5,89%	8,08%	7,49%	9,18%	9,61%
Garçons IT	5,01%	3,19 %	5,41 %	3,83 %	4,56%	4,07%	3,1%	3,54%	2,99%	3,02%
Garçons IP		0,99 %	1,04 %	2,10 %	3,06%	5,89%	3,74%	3,17%	5,56%	4,96%
Contrôle adapté	2	1	0	1	2		1	0	0	0

Le pourcentage de filles inaptes a très sensiblement augmenté (seules 81,52% des filles ont été évaluées sur trois APSA). Le pourcentage de garçons inaptes partiels est en baisse.

Aucun protocole adapté n'est recensé !

2.2.5 Réflexions et perspectives

Plusieurs APSA (judo, boxe, canoë, aérobic, voile, course d'orientation, natation de durée) restent très peu programmées

Les APSA de la liste académique sont très peu enseignées

Le contrôle adapté demeure ignoré des enseignants de la voie professionnelle.

2.3 Enseignement facultatif : contrôle ponctuel

2.3.1 Observations générales

A l'exception du judo, le nombre d'inscrits aux épreuves ponctuelles facultatives est très important notamment en natation longue.

Les moyennes sont assez homogènes à l'exception de celle de la natation longue, nettement supérieure aux autres.

Les moyennes d'entretien diffèrent peu.

APSA	GARÇONS			FILLES		
	INSCRITS	PRESENTS	MOYENNE	INSCRITES	PRESENTES	MOYENNE
JUDO 11,61 (entretien 2,22)	42	30	10,70	22	20	11,31
RUGBY 10,89 (entretien : 2,70)	124	103	12,04	18	16	10,57
BASKET- BALL 10,56 (entretien 2,33)	148	129	10,05	128	95	10,85
TENNIS 12,52 (entretien 2,62)	112	89	12,33	43	35	11,97
NATATION 14,63 (entretien 3,02)	170	148	12,61	129	96	15,46

2.3.2 Réflexions et perspectives

Augmentation sensible du nombre de candidats en tennis et basket-ball. Succès de la nouvelle option (rugby) notamment pour les garçons.

Il existe une réelle homogénéité des notes d'entretien.

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation

2.4.1 Observations générales

18 lycées de l'académie bénéficient de l'enseignement optionnel en CCF (un établissement n'avait pas encore d'élèves en terminale en 2015-2016) dont un lycée agricole qui évalue très peu d'élèves avec le référentiel de l'Education Nationale

BILAN OPTION CCF 2016

ETABLISSEMENT	Elèves notés en bac T	Moyenne garçons Bac T	Moyenne filles Bac T	Elèves notés en bac G	Moyenne garçons Bac G	Moyenne filles Bac G	Moyenne de l'établissement
BARBEZIEUX Elie Vinet	2F		13	4 G	14,75		6 élèves 14,16
ANGOULEME Guez de Balzac	1 G	14,00		5 F 14 G	14,64	14,80	20 élèves 14,65
ANGOULEME M.de Valois	10 F 3 G	14,33	13,50	8 F 11 G	15,69	14,62	32 élèves 14,60
SAINTE Palissy				2 F 8 G	18,50	16,37	10 élèves 16,80
PONS Combes				4F 3G	14,33	10,75	7 élèves 12,28
ROYAN Cordouan	1G	17,00		2 F 2 G	18,50	16,00	5 élèves 17,20
St JEAN ANGELY L.A.Dubreuil	1G	16,00		6 F 14 G	16,14	15,66	21 élèves 16,00
THOUARS Jean Moulin	4G	13,25		2 F 6 G	15,33	13,00	12 élèves 14,25
THOUARS Saint Charles	8G	13,63		4 F 10 G	13,90	14,50	22 élèves 13,90
NIORT Paul Guérin	1 F 2 G	9,00	13,00	5 F 5 G	12,80	13,67	13 élèves 12,95
MONTMORIL LON Jean Moulin	6G	14,33		9 F 12 G	15,42	14,66	27 élèves 15,03
POITIERS Louis Armand	1F 2G	11,00	15,00	6F 13G	14,61	15,50	22 élèves 114,79
POITIERS Camille Guérin				8F 10G	16,30	17,00	18 élèves 16,62
CHATELLERA ULT Berthelot				5F 11G	13,36	13,20	16 élèves 13,31
CHATELLERA ULT Branly	11G	13,36		1F 12G	14,16	15,00	24 élèves 13,83
LOUDUN Guy Chauvet	1F 2G	15,50	15,00	4 F 12 G	14,16	13,75	19 élèves 13,73

Nombre d'élèves évalués

Filles : 15 filles BAC T et 71 filles BAC G = 86 filles

Garçons : 41 garçons BAC T et 145 garçons BAC G = 186 garçons

BAC T = 56 élèves

BAC G = 216 élèves

TOTAL : 272 élèves évalués

MOYENNES :

Filles BAC T = 13,60

Filles BAC G = 14,67

Moyenne de l'ensemble des filles = 14,48

Garçons BAC T = 13,56

Garçons BAC G = 15,15

Moyenne de l'ensemble des garçons = 14,80

Moyenne BAC T = 13,57

Moyenne BAC G = 15,00

MOYENNE DE L'ENSEMBLE DES ELEVES = 14,70

2.4.2 Réflexions et perspectives

Certains référentiels semblent faciliter l'obtention des meilleures notes, notamment celui de danse ;

Les notes d'option facultative en CCF sont largement supérieures aux notes de l'option ponctuelle ;

Bien que des outils académiques communs aient été construits par les enseignants et validés par les IPR-IA, les moyennes varient selon les établissements pour des APSA identiques comme l'indique le tableau.

2.5 Enseignement de complément : contrôle en cours de formation

2.5.1 Observations générales

1 établissement, le lycée Marcel Dassault de Rochefort bénéficie de l'enseignement de complément. Les élèves entrent en seconde de détermination au Lycée Marcel Dassault. Comme plusieurs filières ne sont pas offertes dans cet établissement, des élèves poursuivent leur scolarité au lycée Merleau Ponty en suivant l'enseignement de complément au lycée Dassault.

19 élèves ont bénéficié de l'enseignement de complément en classe de terminales, 5 filles et 14 garçons:

- la moyenne des filles est de 15,40
- la moyenne des garçons est de 16,20
- La moyenne générale est de 15,99

2.5.2 Réflexions et perspectives

La Musculation est programmée durant les 3 années du cursus et les élèves ont aussi la possibilité de participer jusqu'à 3 fois par semaine à cette activité dans le cadre de l'AS.

Les productions sont quant à elles dans la programmation des élèves dès la 1ère année, même si l'évaluation certificative se déroule en classe de terminale. Ce dispositif permet aux élèves de s'impliquer dans les différentes actions menées.

3°) Résultats académiques de la session : CAP-BEP

2-1 : enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.1.1 Observations

Comme chaque année, chaque conseiller technique a organisé les épreuves pour les candidats scolarisés dans leur département. Le pourcentage d'absents est en augmentation sensible. Les moyennes restent faibles et homogènes.

APSA	Présents	Moyenne fille	Moyenne garçon	Moyenne générale
Badminton	644 garçons 405 filles	10,12	12,64	11,67
½ fond	459 garçons 353 filles	10,44	12,54	11,87
Sauvetage	72 garçons 31 filles	14,76	13,09	13,59
Tennis de table	290 garçons 116 filles	10,37	12,61	11,97
Gymnastique	63 garçons 137 filles	13,93	12,02	13,33

2.1.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Cette année deux élèves ont bénéficié d'un protocole adapté.

2.1.3 Réflexions et perspectives

L'organisation choisie pour organiser les examens ponctuels se révèle efficace et doit être poursuivie. En effet, les chefs d'établissement sont prévenues en février des dates et lieux de convocation. Grâce à ce procédé 100% des enseignants sont présents aux journées d'examen et les changements restent marginaux.

3.2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.2.1 Observations générales

2.2.1.1 Nombre d'élèves évalués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
élèves évalués	6564	6206	6172	6035	5695	5828	5613	5440	5128 (2024 filles)	5069 (1984 Filles)

Malheureusement le nombre de candidats continue de baisser. La fuite vers les CFA (avec une évaluation ponctuelle) est un des paramètres qui explique cette baisse.

3.2.1.2 Moyennes par examens

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Moyenne	12,73	13,09	13,03	12,81	12,42	12,53	12,54	12,46	12,62	12,79
					CAP = 12,20	CAP = 12,41	CAP = 12,44	CAP = 12,30	CAP = 12,46	CAP = 12,72
					BEP = 12,61	BEP = 12,63	BEP = 12,64	BEP = 12,61	BEP = 12,75	BEP = 12,84

Légère augmentation des moyennes des deux examens ;
 Contrairement à la voie générale, il n'existe pas d'écart de moyenne significatif entre les examens.

3.2.1.3 Moyennes par sexes

CAP-BEP	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Filles	12,59	12,36	12,37	12,27	11,85	11,86	11,93	11,86	12,08	12,09
garçons	13,78	13,58	13,46	13,17	12,84	12,99	12,92	12,83	12,94	13,21
Ecart	1,19	1,22	1,09	0,90	0,99	1,13	0,99	0,97	0,86	1,12

L'écart de moyenne entre les filles et les garçons augmente (contrairement aux années précédentes) car la moyenne des garçons est en progression.

3.2.3 Capitalisation des notes

BILAN CAP BEP 2016

			FILLE		GARCON		TOTAL			
			12,09 (12,08)		13,21 (12,94)		12,79 (12,62)			
	ECART						1,12 (0,86)			
APSA	NB F	NB G	FILLE		GARCON		MOYENNE		ECART F / G	
	1984	3085	15	16	15	16	15	16	15	16
Acrosport	800	574	12,51	13,01	12,55	13,04	12,53	13,03	-0,04	-0,03
Aérobic	42	7	12,53	12,70	12,31	10,71	12,51	12,40	+0,22	+0,99
Arts cirque										
Badminton	1127	1265	11,75	11,67	13,68	13,82	12,77	12,81	-1,93	-2,15
Basket-ball	263	349	11,53	12,26	13,10	13,49	12,43	12,96	-1,57	-1,23
Canoë	40	47	13,29	11,76	12,14	12,89	12,68	12,36	+1,15	-1,13
½ fond	837	1612	11,23	11,03	12,35	12,79	12,01	12,22	-1,12	-1,76
Haies		3	14,75		14,50	15,33	14,67	15,33	+0,25	
C O	77	86	11,75	10,19	12,14	11,37	11,99	10,81	-0,39	-1,18
Durée	234	403	11,82	13,02	12,69	12,49	12,33	12,68	-0,87	+0,53
Danse	54	8	12,26	12,86	9,62	14,38	12,14	13,06	+2,64	-1,52
Disque	5	31	13,75	11,5	12,48	14,01	12,71	13,66	+1,27	-0,51
Escalade	201	761	13,16	13,15	13,81	14,28	13,69	14,05	-0,65	-1,13
Football	1	97	13		13,54	13,68	13,53	13,68	-0,54	
Gymnastique	22	22	11	12,49	13,25	12,73	12,50	12,60	-2,25	-0,24
Handball	128	544	12,19	12,42	12,30	13,26	12,28	13,10	-0,11	-0,84
Judo		17			15,33	15,98	15,33	15,98		
Javelot	220	425	10,74	11,30	12,87	12,43	12,15	12,05	-2,13	-1,13
Muscul	735	1416	12,94	12,69	12,89	12,84	12,90	12,79	+0,05	-0,15
Natation vit	38	67	9,63	9,42	10,55	13,75	10,03	12,21	-0,92	-4,33

Natation durée										
Relais vit	147	128	12,02	11,41	13,40	12,47	12,58	11,92	-1,38	-1,06
Rugby		49			14,87	14,17	14,87	14,17		
Hauteur	23	52	11,18	11,95	12,77	13,22	12,49	12,84	-1,59	-1,27
Saut de cheval					13,68		13,68			
Pentabond	138	251	10,65	11,53	11,20	12,36	11,02	12,08	-0,55	-0,83
Sauvetage	129	240	13,87	12,38	14,68	14,83	14,33	14,01	-0,81	-2,45
Savate-boxe		7			14,75	13,71	14,75	13,71		
Step	242	52	13,15	13,09	12,68	11,96	13,04	12,89	+0,47	+1,13
Tennis de T	96	411	11,87	11,20	12,99	13,77	12,73	13,28	-1,12	-2,57
Voile										
Volley-ball	89	172	11,54	12,08	13,40	12,96	12,76	12,66	-1,86	-0,88

Les moyennes des filles ne sont supérieures que pour trois APSA (aérobic, course de durée et step)

Les activités de combat ne sont programmées que pour 24 candidats

La course de haies disparaît des programmations (3 élèves évalués)

5 APSA ont des moyennes qui dépassent 14 (sauvetage, rugby, judo, course de haies et judo)

La CP5 est de plus en plus programmée (à l'exception de la natation de distance)

Comme d'habitude les APSA de la CP4 défavorisent les filles.

3.2.4 Liste académique

Les APSA de la liste académique de l'académie de Poitiers demeurent peu utilisées (comme pour la voie générale) et la révision de la composition de cette liste peut être sérieusement envisagée.

3.2.5 Inaptitudes et enseignement adapté

CAP-BEP	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Filles IT	8,78 %	8,42%	8,02 %	9,02 %	6,40%	5,49%	4,47%	4,67%	4,94%	4,39%
Filles IP					7,82%	5,28%	5,37%	7,73%	8,99%	8,97%
Garçons IT	4,76 %	3,34%	3,48 %	2,96 %	6,40%	2,2%	1,88%	1,69%	1,32%	1,72%
Garçons IP					2,38%	2,7%	3,65%	3,41%	3,77%	4,05%
Contrôle adapté	2	0	0	0	0	0	0	0	1	2

Le taux d'inaptes totaux baisse un peu pour les filles alors que le pourcentage d'inaptes augmente pour les garçons.

Seulement 2 contrôles adaptés.

3.2.6 Réflexions et perspectives

Le nombre d'enseignements adaptés recensé en voie professionnelle ne correspond pas à la réalité. De nombreux collègues proposent et organisent des enseignements et des évaluations adaptés mais ne le signalent pas à la commission académique pour validation, faussant ainsi les données statistiques. Il convient donc de les informer sur la démarche à respecter pour valider des adaptations nécessaires de leur dispositif d'enseignement.

4°) Réflexions et préconisations pour la session suivante

4.1 A destination des établissements

4.1.1 Validation des protocoles

Trop d'établissements demeurent négligeant lors de la rédaction des protocoles d'évaluation. Beaucoup de dossiers sont incomplets (certains ne sont pas envoyés en temps et en heure) et des contraintes pourtant connues de tous ne sont pas respectées (constitution de menus, respect des référentiels...). Beaucoup de temps et d'énergie sont dépensés à solliciter les établissements.

4.1.2 Moyennes d'établissement

L'étude des moyennes d'établissement depuis dix ans révèle que plusieurs établissements ont toujours des moyennes hautes et très supérieures aux moyennes académiques (notamment en option CCF). Les arguments avancés par les équipes concernés ne peuvent justifier tous les écarts relevés. Cette année scolaire, les IPR-IA vont rencontrer les équipes concernées pour une étude approfondie des outils utilisés et des modalités d'évaluation.

4.1.3 Evaluations ponctuelles

Il existe de réels écarts de moyenne entre les centres d'évaluation de l'option facultative ponctuelle en arts danse et escalade. Une réunion de concertation avec l'ensemble des jurys a été planifiée.

4.2 A destination de la commission nationale

Les remarques de la commission académique (régulations des moyennes, iniquité des référentiels) s'avèrent récurrentes mais ne sont pas toujours suivies d'effets.

L'alignement des binômes facilite beaucoup l'organisation des épreuves

5°) BILAN

Malgré la complexité et la diversité des différentes modalités d'évaluation en EPS, aucun dysfonctionnement n'est à signaler. Les relations étroites tissées entre les différents services de la DEC, les conseillers techniques et les IPR-IA expliquent cette réussite.

Les enseignants sont prévenus de plus en plus tôt des dates et épreuves ponctuelles et ils peuvent adapter leur calendrier de CCF en amont.